

Commune de NOUIC
(Haute-Vienne)

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Délibération n° 2026_59

Nombre de Conseillers

En exercice 11
Présents 11
Votants 11

L'an deux mil -vingt six
Le 21 septembre à dix- neuf heures trente minutes
Le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Frédéric REBEYRAT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 17 septembre 2026

PRESENTS : M. REBEYRAT, MME DARDILHAC, M. TRICHARD,
MME DELUCHE, GIRAUD, MARTY, MM. CARRIÉ, QUÉRAUD, BOIS,
KOLCHAK, BELAIN.

ABSENTS : /

M. Sébastien QUÉRAUD a été élu secrétaire.

DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION CYCLISME AU FÉMININ – COURSE DU 25 MAI 2026

Monsieur le Maire informe que le Président de l'Association Cyclisme au Féminin (ACAF) a sollicité l'attribution d'une subvention pour l'organisation d'une épreuve cycliste qui a traversé la commune de Nouic le 25 mai 2026 : le Tour du Haut Limousin Féminin.

Cette épreuve a été promue en catégorie UCI WE 1.2 afin d'accueillir les meilleures équipes internationales professionnelles et a rassemblé environ 120 coureuses venant de toute l'Europe.

Monsieur le Maire propose qu'une subvention soit attribuée à l'ACAF pour l'organisation de cette épreuve cycliste qui a permis aux coureuses et aux accompagnateurs de découvrir la Commune et la région.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité** (10 voix pour-1 voix contre) décide

- d'attribuer une subvention à l'ACAF pour l'organisation de l'épreuve cycliste le Tour du Haut Limousin Féminin traversant la Commune de Nouic
- de fixer le montant de la subvention attribuée à 100 €
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2026
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire aux fins des présentes

POUR EXTRAIT CONFORME
Nouic le 25 septembre 2026

Le secrétaire
Sébastien QUÉRAUD

Le Maire
Frédéric REBEYRAT

